

# CANTINE SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est accessible à tous les enfants fréquentant les écoles primaire et maternelle de Serquigny.

## TARIFS (jusqu'au 31 décembre 2016) :

La facturation est établie en fonction des ressources de votre foyer, selon le nombre d'enfants inscrits à la cantine. La facturation est faite mensuellement par un titre de paiement de la Trésorerie de Bernay.

Pour 1 ou 2 enfants	2,90 €
Pour 3 enfants et plus	2,35€

Les démarches pour commander ou décommander un repas sont à faire la veille avant 16h00 ou le matin avant 9h30 au 02 32 44 14 00.

Tout repas non décommandé sera facturé, sauf en cas d'absence exceptionnelle et justifiée (maladie, imprévus familiaux).

Il est demandé, de la même façon, de prévenir de la date de retour de votre enfant.

## SERVICES :

Maternelle	de 11h30 à 12h40
1er (CP, CE1 et CLIS)	de 11h30 à 12h15
2ème service (CE2, CM1 et CM2)	de 12h20 à 13h00

## MENUS :

Les menus de la semaine sont affichés à la cantine, dans les écoles, en mairie et disponibles sur le site internet de Serquigny ([www.serquigny.fr](http://www.serquigny.fr)).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 02 32 44 10 15.

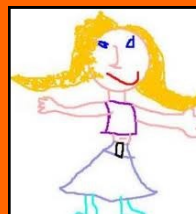
Ouverture : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 18h  
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h.



# SERVICES PÉRISCOLAIRES

## COMMUNE DE SERQUIGNY

### ANNEE SCOLAIRE 2016/2017



La Commune de Serquigny participe à la réforme des rythmes scolaires.

Un service de garderie périscolaire et une cantine sont proposés selon les modalités ci-après.

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des informations et des pièces à renseigner pour inscrire votre enfant.

Mairie de Serquigny  
62 rue Max Carpentier - 27470 SERQUIGNY  
02 32 44 10 15  
[mairie@serquigny.fr](mailto:mairie@serquigny.fr) - [www.serquigny.fr](http://www.serquigny.fr)



# GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire est accessible à tous les enfants fréquentant les écoles primaire et maternelle de Serquigny. Les locaux sont situés juste à côté des écoles au 7 rue Max Carpentier.

Téléphone : 02 32 46 46 91

## HORAIRES :

Nous accueillons vos enfants de 6h45 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir. Un goûter est servi au début de la séance du soir.

## TARIFS (jusqu'au 31 décembre 2016) :

La facturation est établie en fonction des ressources de votre foyer, selon le nombre d'enfants inscrits à la garderie.

Ressources mensuelles*	1 enfant la séance	2 enfants la séance	3 enfants et + la séance
1 - de 1463€	0,82 €	0,61 €	0,47 €
2 1464€ à 1982€	1,07 €	0,81 €	0,62 €
3 1983€ à 2744€	1,37 €	1,06 €	0,82 €
4 2745€ à 3506€	1,77 €	1,36 €	1,02 €
5 + de 3507€	2,17 €	1,66 €	1,12 €

Les ressources mensuelles correspondent aux revenus apparaissant sur votre avis d'imposition divisés par 12 mois.

Sont pris en compte l'ensemble des éléments déclarés situés avant les différents abattements (revenus salariaux, revenus commerciaux, BIC, pensions, etc...). Si vous ne transmettez pas votre avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

## Inscriptions et renseignements à la garderie périscolaire

Lors de votre inscription, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription par famille
- Fiche sanitaire par enfant
- Attestation d'assurance en responsabilité civile extrascolaire
- Copie de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 + pour les **nouveaux inscrits**, copie l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de Serquigny.

Tout enfant dont le dossier serait incomplet ne pourrait pas être accueilli.

# TEMPS LIBRE ÉDUCATIF



Les ateliers ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30 selon la période donnée, et menés par des encadrants spécialisés et agréés par la Commune.

L'aide aux devoirs est assurée uniquement par des professeurs des écoles.

Ces ateliers sont gratuits. Leur coût est pris en charge par la Commune.

Pour participer, une inscription des enfants scolarisés est **obligatoire**. L'enfant choisit chaque trimestre 4 activités, une différente chaque jour. (Attention les places par atelier sont limitées)



**Une Autorisation Parentale et Engagement** est demandée lors de l'inscription.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de Serquigny.

